



# AIDE-MÉMOIRE TRANSMISSION DE DONNÉES PIEZOMETRIQUES ET DE POMPAGE

Les données piézométriques et de pompage des eaux souterraines doivent être mis en forme selon le modèle du SEN disponible sur la page web <https://www.vs.ch/fr/web/sen/systeme-information-eaux-souterraines-strates-vs> (rubrique documents) et transmis par mail à l'adresse [SEN-STRATES@admin.vs.ch](mailto:SEN-STRATES@admin.vs.ch). En fonction de la taille des fichiers à transmettre, la plateforme de transfert de l'Etat du Valais <https://webtransfer.vs.ch/fr/start> sera utilisée.

## Bases légales / aides de travail

- Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE)
- Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux)
- Ordonnance sur la géoinformation (OGéo)
- Ordonnance sur la géologie nationale (OGN)
- Ordonnance sur les sites pollués (OSites)
- Ordonnance sur les eaux (OEaux)
- Ordonnance relative à l'étude de l'impact sur l'environnement (OEIE)
- Ordonnance sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires (OSEC)
- Guide pratique : échantillonnage des eaux souterraines, OFEV (anciennement OFEFP), 2003

---

Auteur : C. Chauvet

Version : 1.2

Date : 08.05.2023



## Grille données sur les ouvrages relatifs aux eaux souterraines (forages, puits de pompage, puits de rabattement, etc.)

### 1. Données générales sur le point d'eau

Donnée	Description de l'information attendue	Facultatif (F) / Obligatoire (O)
<b>Nom du point d'eau</b>		<input type="radio"/>
<b>ID Cantonal</b>	Identifiant cantonale – voir <a href="https://strates-vs.crealp.ch">https://strates-vs.crealp.ch</a>	F
<b>Type de point d'eau</b>	piézomètre, source, puits, etc.	<input type="radio"/>
<b>Coordonnées géographiques</b>	X,Y, Z : LV95 / LV03+	<input type="radio"/>
<b>Point de référence</b>	Information sur le point de référence (par exemple sommet du tube)	<input type="radio"/>
<b>Altitude du point de référence</b>	Données GPS en [m.s.m.] – Si pas connue, ne pas renseigner ou indiquer la source de la mesure.	<input type="radio"/>

### 2. Informations générales

Donnée	Description de l'information attendue	Facultatif (F) / Obligatoire (O)
<b>But</b>	Pompage industriel, rabattement nappe chantier, surveillance, etc.	<input type="radio"/>
<b>Mandant</b>	Entité qui mandate (qui paye)	<input type="radio"/>

### 3. Données temporelles

Donnée	Description de l'information attendue	Facultatif (F) / Obligatoire (O)
<b>Date et heure</b>	Format JJ.MM.AAAA HH:MM	<input type="radio"/>
<b>Référence temporelle</b>	-99 : référence inconnue 0 : heure GMT (TU) 1 : heure d'hiver (GMT+1) 2 : heure d'été (GMT +2) 3 : heure légale	<input type="radio"/>
<b>Type de mesure</b>	M : mesure manuelle D : mesure automatique digitale (directement acquis par un dispositif électronique (p.ex. : sonde ecoLog) G : mesure automatique digitalisée (limnigraphe, ou autre aquisiteur mécanique)	<input type="radio"/>

#### 4. Mesures piézométriques

Donnée	Description de l'information attendue	Facultatif (F) / Obligatoire (O)
Mesure nappe	Distance entre le point de référence et le niveau piézométrique. en [m].	O
Cote nappe	Donnée validée. En [m.s.m.]. <i>À calculer et à contrôler par la personne en charge de la transmission des données.</i>	O
Profondeur de la nappe	Différence entre la cote de la nappe (donnée validée) et la cote du sol. En [m].	O

#### 5. Mesures physico-chimiques

Donnée	Description de l'information attendue	Facultatif (F) / Obligatoire (O)
Température	En [°C]	O
Conductivité électrique 20°C ou Conductivité électrique à 25°C	Indiquer la valeur corrigée disponible (20°C ou 25°C). En [ $\mu$ S/cm]	F
pH		F
O2 ou Saturation en oxygène	Indiquer la valeur disponible (concentration ou saturation)	F

#### 6. Données de pompage

Donnée	Description de l'information attendue	Facultatif (F) / Obligatoire (O)
Débit de pompage	À renseigner en cas de pompage. Indiquer la valeur	O
Unités		O

#### 7. Suivi des modifications et remarques

Donnée	Description de l'information attendue	Facultatif (F) / Obligatoire (O)
Date de modification <sup>1</sup>	JJ.MM.AAAA en cas de modification sur les données entrées antérieures	O (si applicable)
Remarques	Pb sonde, couleur eau pompée, turbidité, odeur, etc.	F

<sup>1</sup> Indiquer la date d'intégration de la donnée dans le fichier. But : éviter des conflits liés à des doublons en cas de modification ou de la réintroduction d'une valeur. En cas de doublon, la date de modification la plus récente sera retenue.